



INFOS

Le mot du Maire

Chères Gondulfiennes et chers Gondulfiens,

Le premier semestre de l'année vient de s'écouler dans la rythmique imposée par cette pandémie qui ne cesse de fluctuer selon les formes variantes qu'elle développe depuis maintenant plusieurs mois. Les contraintes qui en découlent nous privent d'une certaine liberté affective, liée à la distanciation (famille, amis, rencontre...), et de loisirs (sorties, festivités...), impactant notre moral et notre comportement. Il est temps que nous puissions retrouver rapidement le plaisir des choses simples de la vie, nous en avons tous grand besoin !!! Malgré tout, à chaque jour suffit sa peine et nous organisons tous nos journées afin d'assurer l'essentiel.

C'est bien évidemment le cas de votre équipe municipale qui, depuis mars 2020, s'emploie à mettre en œuvre, semaine après semaine, les consignes sanitaires dictées par les services de l'Etat relatives aux écoles, à la restauration scolaire ou aux activités périscolaires. Il faut sans cesse s'adapter en s'appuyant sur l'expérience et avec l'implication du personnel communal afin de pérenniser les services.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin un point sur les projets à venir et les réalisations en cours au nombre desquelles, la restauration de l'église constitue un sujet majeur qui mérite que je m'y attarde dans le présent édit.

En effet nous y avons consacré beaucoup d'énergie depuis notre mise en place afin de trouver d'une part les meilleurs rapports qualité-prix pour contenir le budget et son financement, d'autre part, afin de trouver les bons taux de subventions auprès de financeurs tels que l'Etat ou le Conseil Départemental. Finalement même si ces derniers, au regard de la situation, nous ont apporté une aide convenable, le reste à charge pour la commune demeurerait très important. Il nous a donc fallu chercher d'autres sources de financement et c'est ainsi que nous nous sommes tournés vers la Fondation du Patrimoine.

Après acceptation de notre dossier par la Fondation, nous avons signé une convention pour lancer une souscription. Aujourd'hui je vous avoue ma satisfaction de cette initiative, et j'en profite ici pour remercier tous les donateurs qui ont répondu à l'appel qu'ils soient Gondulfiens ou issus de toute la France et même de pays voisins. Le Club des « Mécènes du Patrimoine du Loiret », des entreprises du MEPAG (Mouvement des Entreprises du Pays Giennois), le FRPCP (Fond Régional pour le Patrimoine Culturel de Proximité), tous ont aussi contribué généreusement à notre projet. La souscription est toujours ouverte, les dons sont à faire à la Fondation du Patrimoine (<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-gondon-de-saint-gondon>) ou bulletin de souscription à retirer en mairie) et nous seront reversés à l'achèvement des travaux qui devrait avoir lieu vers la fin août. La cloche, partie en restauration devrait revenir à la mi-septembre. Avant sa remontée au clocher, elle sera baptisée et tous les donateurs recevront une invitation pour cette cérémonie.

Les bénévoles qui font vivre la paroisse avec beaucoup de dévouement sont associés à cette restauration et je tiens à les remercier de leur soutien.

Toute ma gratitude se tourne également vers les Associations locales dont Saint-Gondon Patrimoine Historique très active dans la communication du projet, pour sa partie historique, auprès des médias de presse écrite et télévisuelle.

Bonne lecture !

Didier Boulogne, Maire



Les 20 et 27 juin prochains

les électeurs sont appelés aux urnes afin de désigner leurs conseillers régionaux ainsi que leurs conseillers départementaux pour les six années à venir.

Le bureau de vote de votre commune sera installé à la Salle du P'tit Clou, spécialement aménagée dans le plus strict respect des mesures sanitaires, et vous accueillera de 8 à 18 heures.

Pour ceux qui ne seraient pas en mesure de se déplacer ou seraient absents ce jour-là, pensez à la procuration ! Votre mairie est là pour vous aider dans cette démarche ou consulter les liens ci-après :

<https://www.maprocuration.gouv.fr/>
ou https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_14952.do

N'oubliez pas que voter est un droit mais aussi un devoir civique !

Le Comice Agricole 2021 est annulé et reporté en 2022

Ramassage des encombrants le 7 juin 2021

N'oubliez pas de vous inscrire en mairie.

Bulletin n° 39 - Juin 2021

Mairie de Saint-Gondon
10, route de Gien
45500 SAINT-GONDON

Tél. : 02 38 36 90 76 - Fax : 02 38 36 26 03
e-mail : mairie-st.gondon@wanadoo.fr
Site internet : <http://saintgondon.com>
<http://www.facebook.com/saintgondon>

SECRÉTARIAT ASSURÉ PAR
FRÉDÉRIQUE PELÉ ET DELPHINE GITTON

CALENDRIER DES FÊTES DE JUIN À DÉCEMBRE 2021

10 Juillet	Spectacle « Guinguette » <i>Amicale de Saint-Gondon</i>
12 Septembre	Brocante d'Automne <i>Amicale de Saint-Gondon</i>
19 Septembre	Randonnée pédestre <i>Saint-Gondon Fraternité</i>
02 Octobre	Concours de belote <i>Comité des Fêtes</i>
07 Octobre	Atelier Fleurs <i>Club de l'Amitié</i>
17 Octobre	Généalogie <i>Loiret Généalogique</i>
24 Octobre	Exposition <i>Atelier 2000</i>
1^{er} Novembre	Rando VTT <i>APE</i>
6-14 Novembre	Exposition Couleurs & Formes <i>Amicale de Saint-Gondon</i>
17 Novembre	Concours de belote <i>Interclub Club de l'Amitié</i>
23 Novembre	Tartiflette <i>Pompiers</i>
26 Novembre	Loto Téléthon <i>Comité des Fêtes</i>
13 Décembre	Marché de Noël <i>Ecoles</i>
19 Décembre	Repas de Noël <i>Club de l'Amitié</i>
22 Décembre	Atelier Fleurs <i>Club de l'Amitié</i>

Réseau d'eau

Au début de l'année 2020, la municipalité, a décidé d'effectuer une expertise tant quantitative que qualitative de ses 27 km que compte son réseau de distribution d'eau. Cette expertise a été menée par la société Altereo avec le soutien de l'agence du Bassin Loire Bretagne.

Plusieurs mois d'investigations ont été nécessaires afin de répertorier, sur le terrain, les 1000 points de coupure (bouche à clé) qui ont été enregistrés par GPS, complété par un relevé des dimensions (longueur, diamètre) et de matière (PVC, fonte) des canalisations.

Toutes ces informations renseignent le SIG départemental (Système d'Informations Géographiques).

En outre des analyses sur le réseau, à l'aide de matériel très sophistiqué, ont permis d'identifier des zones de fuite et de les localiser au mètre près.

Après avoir traité les fuites, l'analyse a révélé un très faible résiduel de fuite s'élevant à moins de 5% soit un rendement de 95%. Nous avons ainsi presque atteint l'objectif "0" gaspillage d'eau et d'énergie pour le pompage.

Nous avons aujourd'hui une bonne vision quantitative de notre réseau. Quant au verset qualitatif il est également bon puisque l'analyse de l'eau distribuée révèle une bonne conformité à la norme recommandée.

Afin de maintenir la bonne qualité de notre réseau d'eau, des investissements vont néanmoins devoir être engagés. En effet l'expertise précitée indique qu'il va falloir intervenir sur des tuyauteries et des robinets de coupures âgés de plus de 50 ans.

Actuellement le prix de l'eau à Saint-Gondon se situe dans la moyenne basse de la région mais des augmentations contrôlées devront être opérées afin de garantir une distribution de qualité.

La Mairie est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire relatifs à cette expertise.

Colis de Pâques

Fin mars, nos élus ont rendu visite aux Gondulfiens de 75 ans et plus afin de leur remettre leurs colis de Pâques offerts par la commune. Ceux-ci étaient composés de chocolats et gâteaux fabriqués par notre boulanger M. Aupart, de dessins préparés par les enfants sur leur temps de garderie puis d'une plante pour les dames. Ces visites ont été appréciées et furent l'occasion de prendre des nouvelles puis échanger en ces durs moments d'isolement.

Chats errants

En réponse aux signalements de nombreux administrés, la municipalité s'est engagée à identifier et stériliser les chats errants proliférants sur la commune. Ainsi en janvier dernier une convention a été signée avec 30 Millions d'Amis visant à maîtriser la population des chats errants sans propriétaire, en accord avec la législation en vigueur, par le contrôle de leur reproduction.

Nos employés communaux sont mobilisés afin de disposer chez les habitants volontaires des cages prévues à cet effet. Une fois la capture faite, ils les emmènent chez le vétérinaire pour stérilisation et tatouage (au nom 30 Millions d'Amis) puis les relâchent dans leur milieu de capture.

Autant dire que ce n'est pas une mince affaire au quotidien ! Nous avons opté pour un programme de dix chats par an et nous en sommes déjà à cinq chats stérilisés. Si vous êtes concernés par la présence de chats errants et prêts à prendre la cage chez vous, merci de vous signaler en mairie.

La Fibre

Fin 2022, comme prévu, chacun d'entre nous disposera de la fibre à sa porte. Si aujourd'hui la fibre ne fait que passer dans le village, le long de la départementale (vous avez d'ailleurs pu apercevoir des équipes y travailler depuis quelques semaines), reste à mettre en place l'infrastructure reliant le réseau principal aux habitations.

A quelques exceptions près, La FIBRE suivra le même cheminement que le réseau actuel en cuivre de téléphonie appartenant à ORANGE. L'ancienne technologie cuivre, dans un premier temps cohabitera avec celle de la FIBRE dans l'attente que tout soit parfaitement opérationnel. Par la suite la fibre sera amenée à remplacer complètement le réseau cuivre.

Saint-Gondon sera doté d'un NRO (Nœud de Raccordement Optique) aussi appelé répartiteur. Il s'agit d'un gros local technique qui va être installé, comme indiqué sur la photo, sur le plateau du lieu-dit les COTTINS, près des containers de tri des déchets.

C'est la société SFR FTTH (branche de SFR) qui a été retenue par le Conseil Départemental pour assurer le déploiement de cette infrastructure. Par la suite chaque abonné sera sollicité par les opérateurs de téléphonie actuelle pour se raccorder à la dite FIBRE.

Le moment venu, une réunion publique sera organisée afin d'informer la population sur le déploiement de cette technologie.



Shantizen

Monter un projet est une chose, qu'il puisse aboutir en est une autre. Après avoir prospecté dans bien des endroits, Saint-Gondon est apparu comme une évidence pour François-Xavier et Maud Albertini, contrairement aux autres endroits prospectés.

C'est donc en août 2009, qu'ils sont arrivés avec le projet d'ouvrir un centre dédié à la pratique du bien-être tant physique que mental pour toute personne à partir de 10 ans. Un an plus tard, en septembre 2010 avait lieu les premières portes ouvertes du centre shantizen, référencé en préfecture, qui propose des cours collectifs, des stages et des ateliers en Yoga, en Kempo ainsi qu'en développement personnel.

Il a permis de former des enseignants de yoga, des consultants en relation d'aide et des praticiens en Shiatsu. Ainsi une fois par mois les professeurs de Shorinji Kempo Seigido Ryu (art de vivre inventé afin de fortifier le mental des moines Shaolin) de l'ISKSR (international Shorinji Kempo Seigido Ryu) dont le siège est à Saint-Gondon, viennent de toute la France, d'Italie et d'Espagne pour un stage de formation continue.

L'activité du centre ne se limite pas seulement à cela. En effet si Maud propose des consultations en relation d'aide et de numérologie, François-Xavier quant à lui propose des séances de Shiatsu (massothérapie d'origine japonaise). Dans ce domaine il intervient d'ailleurs 2 fois par mois en service de cancérologie à la clinique de Gien, tout comme lors des événements « **Octobre Rose** » et « **Mars Bleu** ».

Depuis la rentrée 2020, dans un souci de s'adapter aux besoins, le centre Shantizen, a élargi ses activités à des cours de pratique d'anatomie posturale en présentiel et en ligne.

Enfin pour la rentrée 2021/2022 les abonnements pourront être pris pour des cours au centre mais aussi en distanciel sans oublier la mise à disposition de packs vidéos pour retravailler chez soi.

A NOTER ! : Portes ouvertes du lundi 6 au jeudi 9 septembre 2021

Renseignements : 06.16.49.40.65 - fx.albertini@gmail.com - www.shantizen.com

La Maison de Justice

La Maison de Justice va être restaurée.

Située à l'angle de la rue des Juifs et de la rue Charles Gondouin, c'est l'un des plus anciens bâtiments de la commune, comme en atteste la date (1584) inscrite sur un soupirail.

Y a-t-on vraiment rendu la justice ? Rien de sûr. En revanche ce qui est certain, c'est que depuis le courant du XVI^e siècle jusqu'au début du XIX^e siècle elle a accueilli un office notarial puis un commerce et enfin une habitation. Par la suite, victime d'une interminable succession, la Maison de Justice fut laissée à l'abandon durant plus de 50 ans.

En 2005, la commune, dans le dessein de sauvegarder ce patrimoine, l'a acquis avec l'éventuelle idée d'y installer une bibliothèque.

Finalement, en 2019, Laurent Duchon, passionné des « vieilles pierres », en devient propriétaire. La restauration qu'il engage, soumise à l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France, devrait redonner à ce bâtiment son aspect du XVI^e siècle. Les fenêtres, obstruées pour échapper à l'impôt sur les portes et fenêtres (qui eut cours de 1798 à 1926), vont être réouvertes.

L'objectif de sauvegarde de la commune est atteint. Merci à Laurent Duchon !



Restauration de l'église

Comme vous avez pu le lire dans l'Edito du Maire, ce projet de restauration se concrétise avec comme première étape la descente de la cloche en vue de sa réparation. L'entreprise Bodet spécialisée en campanaire a transporté, le 13 avril au matin, cette dernière dans ses ateliers basés à Trémentines (49). Ensuite, la dernière semaine d'avril le clocher s'est vu habillé d'échafaudages, installés par la société Briand, permettant la réfection et l'étanchéité de sa toiture ainsi qu'une rénovation partielle des ardoises de la nef. Cet échafaudage servira également à la réfection des enduits de toute la façade ouest, du côté sud puis des sous-bassements, réalisés par Pro-jectenduit. Pour finir, un artisan ferronnier de Boismorand (l'Atelier du Fer) interviendra pour refaire les grilles protectrices des vitraux utilisant le cuivre comme matériau. La gestion de ce chantier est coordonnée par l'architecte A.P. Cholet.



La commune travaille à votre sécurité

Afin de protéger leurs habitants face aux risques majeurs (inondation, tempête, risque chimique, risque nucléaire...) les communes doivent mettre en place le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ainsi que le Document d'information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Actuellement la commune procède à la mise à jour minutieuse de ces deux documents.

Le PCS regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population en cas de survenance d'une catastrophe majeure, d'un phénomène climatique ou de tout autre événement de sécurité civile. Il a pour but d'organiser, en situation de crise, l'évacuation de la population sinistrée en prévoyant, dans l'urgence, et avec le plus de précisions possible une répartition des tâches entre les différents acteurs.

Le DICRIM est, quant à lui, un outil complémentaire au PCS destiné à la population, il vise à l'informer sur les risques qui touchent le territoire et à lui transmettre les mesures réflexes à adopter dans l'urgence en cas de survenue d'un accident.

Ce nouveau DICRIM sera bientôt mis à votre disposition.

inondation



feu de forêt



glissement de terrain



tempête



neige



rupture de barrage



accident industriel



accident transports de matières dangereuses



Histoire

Un maire de Saint-Gondon : le Général Comte d'Argout (1787-1868)

Parmi les évènements initialement prévus pour commémorer, le 5 mai de cette année 2021, le bicentenaire de la mort de Napoléon, puis annulés pour raison sanitaire ou diplomatique, il y avait le rapatriement, aux Invalides, du corps du Général Gudin, mort en août 1812, pendant la campagne de Russie.

Or, un général pouvant en cacher un autre, l'occasion nous est offerte de parler de son aide de camp, qui n'était alors qu'un jeune chef d'escadron, à savoir Eugène Gabriel Comte d'Argout qui fut maire de Saint-Gondon de 1850 à 1858.

Personnalité atypique, sa vie fut comme un roman d'aventures, pleine de paradoxes et d'étrangetés. Né à Paris à la veille de la révolution, il passa son enfance en exil à Londres où il fit sa scolarité. Revenu en France au tournant du XIX^e siècle, il intégra l'école militaire de Fontainebleau, fit ses premières armes sous le Consulat et participa à toutes les campagnes de Napoléon. Sa carrière militaire se prolongea sous la Restauration, avec une mention spéciale à l'expédition d'Espagne où il s'illustra. Toutefois, après avoir été promu général, il ne rempila pas pour le Monarchie de Juillet. Il se retira alors, avec sa mère, au château de Dominus qu'il avait acquis quelques années auparavant.

A son époque la mode n'était pas encore venue que, des crimes supposés commis par leurs aïeux, on exige des descendants qu'ils fassent repentance. Heureusement pour lui car son ascendant direct n'était autre qu'un ancien gouverneur de St-Domingue (aujourd'hui Haïti), cette île des Caraïbes étant l'un des points d'arrivée du commerce triangulaire, c'est-à-dire de la traite négrière, une dizaine d'années avant que n'y éclate la première révolte d'esclaves de l'ère contemporaine, 18 siècles après Spartacus...

A l'inverse, un autre aspect de sa personnalité qui serait tenu pour parfaitement anodin de nos jours mais qui a pu lui être préjudiciable en son temps : une certaine tiédeur vis-à-vis de la religion. Un aristocrate libre penseur et de surcroît célibataire, voilà qui pouvait faire jaser... Ce n'est en effet qu'à l'âge de 70 ans qu'il épousa la veuve du Marquis de Séguier, laquelle était aussi pieuse que lui ne l'était pas ! Cela ne les empêcha pas, chacun de leur côté, de se consacrer à de bonnes œuvres, se complétant ainsi idéalement dans une saine émulation, pour apporter leurs bienfaits, sans discrimination, au plus grand nombre de nécessiteux de la commune.

Mais la grande affaire de sa vie, qui l'aura sans doute marqué à jamais, reste la campagne de Russie, et, trois mois après que le Général Gudin fût, sous ses yeux, emporté par un boulet de canon, cette terrible retraite avec pour paroxysme l'épisode dramatique du passage de la Bérézina à la fin du mois de novembre 1812. C'est à cette occasion qu'il eut l'honneur (mais était-ce bien un honneur ?) de faire partie de cette garde spéciale de l'Empereur, constituée à cet instant précis, et que l'histoire retiendra sous le nom d'Escadron Sacré.

Un escadron, dans ce temps-là, était constitué d'unités de cavaleries, et, comme le nom l'indique, était commandé par un chef d'escadron. Problème : un grand nombre de chevaux n'avaient pas survécu au manque de nourriture, et ceux qui restaient, naturellement, étaient réquisitionnés par les officiers des grades supérieurs. Alors il se produisit cette chose étrange et absolument unique dans les annales de toutes les armées du monde, toutes époques confondues, trois cents officiers, volontaires désignés d'office, acceptèrent, bon gré mal gré, d'être rétrogradés de cinq ou six rangs afin que cette garde d'honneur ressemblât à un escadron de la cavalerie française et non de l'armée mexicaine... C'est le général Grouchy (oui, celui de Waterloo) qui prit le commandement, changeant ses étoiles contre des barrettes, et le Comte d'Argout, chef d'escadron du 8^e Hussards, redevint simple soldat. Enfin, simple cavalier.

Ce fut comme un jeu de rôles, ou plutôt comme un de ces jeux d'enfants qui commencent par « on dirait que tu serais... ». Cette aventure, à la fois dérisoire et pathétique, dura deux semaines. Elle cessa lorsque l'Empereur s'enferma dans sa berline avec Caulaincourt et fila directement vers Paris, laissant le commandement suprême à son beau-frère, Murat, alias le Roi de Naples. Chacun reprit alors son vrai grade et on n'en reparla plus.

Jacques Suplisson, Association Saint-Gondon Patrimoine Historique

